

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon – 29 septembre 2014 – 11 heures

## 466 jours

466 jours se sont écoulés depuis l'envoi à la France de sa mise en demeure par l'Union Européenne le 20 juin 2013. 66 semaines révolues depuis le premier avertissement.

Depuis plus d'un an, « *la Commission européenne estime que la République française a manqué aux obligations qui lui incombent* » et les internes français attendent que la réglementation qui s'applique à leur temps de travail hebdomadaire soit enfin en conformité avec le droit européen.

### L'attentisme du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé ...

Médiatisé au cœur de l'été, le dossier du temps de travail des internes est aujourd'hui au point mort et la réunion qui devait avoir lieu le 30 septembre n'a finalement jamais été confirmée.

Trop occupés à tenter d'éteindre les foyers d'incendie provoqués par un projet de Loi de Santé qui a réussi le tour de force de faire l'unanimité contre lui, les services du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé n'ont toujours pas validé de solution.

### ... face à l'impatience des internes

Dans le communiqué de presse publié le 6 août dernier, l'ISNAR-IMG précisait déjà que « *les internes ont toutes les raisons de souhaiter des évolutions favorables rapides* ».

À l'heure où ceux-ci s'interrogent et s'inquiètent de l'impact qu'aura le projet de Loi de Santé sur leur formation actuelle et sur leur pratique future, les sollicitations des structures syndicales se multiplient.

Sensibilisés au sujet, les internes s'impatientent de voir aboutir des avancées concrètes.

### Le temps passe et le temps presse

Début novembre, ce sont près de huit mille nouveaux internes qui s'engageront dans le Troisième Cycle de leurs études médicales. Pour eux et pour tous ceux qui s'y sont déjà engagés, il y a aujourd'hui urgence à acter les solutions identifiées permettant de réduire leur temps de travail et de veiller à leur application.

Après des mois de concertation, il est de la responsabilité du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé de faire que les conditions de formation des internes s'améliorent concrètement et rapidement.

Trystan BACON,  
Porte Parole de l'ISNAR-IMG.

### Contacts Presse

Pierre-Antoine MOINARD – Président  
06 73 07 53 01 - [president@isnar-img.com](mailto:president@isnar-img.com)

Trystan BACON – Porte Parole  
06 73 07 52 85 - [porteparole@isnar-img.com](mailto:porteparole@isnar-img.com)



### A propos



L'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG) :  
... a été fondée en 1997, veille à l'information et à la défense des internes de médecine générale ainsi qu'à leur représentation auprès des pouvoirs publics. Elle organise chaque année le Congrès des Internes de Médecine Générale.  
... fédère 24 associations et syndicats locaux représentant environ 6000 internes de médecine générale.  
... est une Union de syndicats professionnels (livre IV du Code du Travail) et d'associations (loi 1901).  
... est reconnue représentative des internes en médecine générale sur tout le territoire national depuis 1999.  
... est membre de la FAGE – 2001, et donc représentée au CNESER.  
... est membre du Conseil Supérieur des Hôpitaux – 2003.